



Distr.: LIMITEE
UNEP(DEPI)/CAR WG 42/X
Mars 2021
Original: ENGLISH

Neuvième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) du Protocole relatif aux espèces et espaces spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes

Recommandations pour renforcer la conservation des mammifères marins dans la région des grandes Caraïbes



ACRONYMES

AMP	Aires Marines Protégées
CAR	Centre d'Activité Régional
CARI'MAM	Caribbean Marine Mammals Preservation Network
CBI	Commission Baleinière Internationale
COP	Conférence des parties
CRFM	Caribbean Regional Fisheries Mechanism
CSN	Caribbean Stranding Network
FAO	Food and Agriculture Organisation
GCFI	Gulf and Caribbean Fisheries Institute
IMO	Organisation Maritime Internationale
HAMMAC	Human Activities and Marine Megafauna Across the Caribbean
MAMP	Marine Mammal Action Plan
MoU	Memorandum of Understanding
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RAN	Regional Activity Network
REMPEITC	Regional Marine Pollution Emergency, Information and Training Centre – Caribe
RFMO	Regional fisheries management organisations
SPAW	Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées de la Grande Région Caraïbe
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la nature
WCR	Wider Caribbean Region
WWF	World Wildlife Fund

Recommandations pour renforcer la conservation des mammifères marins dans la région des grandes Caraïbes

Comme recommandé par plusieurs points focaux lors de la réunion pré-STAC du 1er mars 2021, le présent document de travail propose une liste de recommandations majeures à considérer pour la conservation des mammifères marins pour la prochaine biennale du SPAW, construite à partir des documents fournis par le CAR SPAW et le groupe de travail pour le STAC 9.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

En réponse au plan de travail SPAW 2019-2020, la plupart des travaux menés par le CAR SPAW sur les mammifères marins ont été réalisés dans le cadre du projet CARI'MAM. Le projet CARI'MAM, pour Caribbean Marine Mammals Preservation Network, vise à renforcer le réseau d'aires marines protégées impliquées dans la conservation des mammifères marins dans la Grande Région Caraïbes, à renforcer les compétences des gestionnaires et à développer des outils régionaux communs pour la gestion des mammifères marins. Le réseau CARI'MAM est composé de gestionnaires, de scientifiques et d'autres partenaires de la région des Caraïbes. Au total, neuf documents produits dans le cadre de ce projet ont été soumis au STAC9 :

- CARI'MAM: an interim report (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.28)
- Implementation of the Action Plan for the Conservation of Marine Mammals (MMAP) in the Wider Caribbean: Technical Analysis and Programmatic Overview (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.29)
- Implementation of the Action Plan for the Conservation of Marine Mammals: A Scientific and Technical Analysis (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.29 addendum 1)
- Current status of national legislation on Marine mammals in countries and territories of the WCR report (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.29 addendum 2)
- Inclusion of marine mammals in the MPA management plans: regional study, tools and recommendations for an improved consideration (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.30)
- Recommendations to support sustainable marine mammal watching in the WCR (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.31)
- Recommendations for a regional certification for a sustainable commercial marine mammals observation activity in the WCR (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.31 Addendum 1)
- Proposal for the implementation of a regulatory instrument for marine mammal touristic activities in the WCR (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.31 Addendum 2).

En plus de ce travail, le groupe de travail espèces du SPAW a rédigé de manière collégiale le document "Toolkit for implementing marine mammal watching guidelines in the Wider Caribbean Region" (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.32), et a révisé 2 documents: "Implementation of the Action Plan for the Conservation of Marine Mammals: A Scientific and Technical Analysis" (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.29 addendum 1) et la liste actualisée des cétacés figurant à l'annexe II du protocole SPAW.

Suite à la demande faite lors du pre-STAC 1 (1er mars), le CAR SPAW a rassemblé dans le présent document les recommandations majeures faites dans les rapports ci-dessus. Elles ont été organisées selon les objectifs identifiés comme prioritaires dans le document 'Implementation of the Action Plan for the Conservation of Marine Mammals in the Wider Caribbean: Technical Analysis and Programmatic Overview' (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.29):

1. Renforcer la collaboration régionale
2. Développer des plans d'action nationaux dédiés aux mammifères marins dans leur ensemble et/ou spécifiques
3. Renforcer la connaissance et le suivi des populations de mammifères marins dans la Grande Région Caraïbes
4. Évaluer et atténuer les prises accidentelles, l'enchevêtrement et les prises intentionnelles
5. Évaluer et atténuer la pollution due aux contaminants
6. Appuyer le développement d'une activité d'observation des mammifères marins durable
7. Évaluer et atténuer la pollution sonore et les collisions

2. RECOMMANDATIONS PROPOSEES

Le STAC est invité à considérer les recommandations ci-dessous pour renforcer la conservation des mammifères marins dans la Grande Région Caraïbes dans le cadre du Protocole SPAW¹.

1. Pour renforcer la collaboration régionale

Le STAC pourrait envisager de recommander:

Aux Parties de:

- 1.1. Nommer des experts de l'ensemble des pays dans le groupe de travail espèces du SPAW.
- 1.2. Créer un RAN mammifères marins incluant toutes les parties intéressées, les sanctuaires de mammifères marins de la Grande Région caraïbes, le CAR SPAW, les organisations jugées pertinentes, avec le mandat entre autres de (i) pérenniser le réseau régional d'AMP, d'ONG et d'institutions scientifiques impliquées dans l'étude et la conservation des mammifères marins initié par le projet CARI'MAM et de (ii) poursuivre le développement d'outils de mise en réseau (e. WebSite, Online Hub, page Facebook, groupe whatsapp, ateliers, échanges techniques...), en collaboration avec les responsables du projet, le SPAW RAC et le sanctuaire Agoa.

Au Secrétariat/CAR SPAW de:

- 1.3. Inviter des experts mammifères marins des organisations régionales et mondiales qui travaillent sur les mammifères marins (CBI, UICN...) ou dans des domaines associés comme les pêcheries ou le trafic maritime (FAO, CFRM, GCFI, IMO...).
- 1.4. Renforcer la collaboration entre les différents projets et programmes du SPAW.
- 1.5. Renforcer la collaboration avec les rganizations régionales et mondiales qui travaillent sur les mammifères marins (CBI, UICN...) ou dans des domaines associés comme les pêcheries ou le trafic maritime (FAO, CFRM, GCFI, IMO...) dans le cadre de projets techniques spécifiques, comme l'évaluation des captures accidentelles dans la Grandé région Caraïbes.
- 1.6. Finaliser le MoU en développement avec la CBI.

¹Regarding funding:

* indicates actions co-financed by the European Regional Development Fund (ERDF) within the framework of the Interreg Caribbean program, through the CARI'MAM project,

+ indicates actions that should be co-financed by the ERDF within the framework of the Interreg Caribbean program, through the HAMMAC project (if the project are accepted, Annex 1)

° indicates actions for which funding must be found

2. Pour faciliter le développement de plans d'actions nationaux pour les mammifères marins de manière générale ou spécifiques

Le STAC pourrait envisager de recommander:

Au groupe de travail espèces de:

2.1.° Développer des outils de communication et de facilitation pour encourager et appuyer les parties dans le développement de plans d'actions (*e.x.*: guides, ateliers de travail, cours en ligne...).

3. Pour développer les connaissances et le suivi des populations de mammifères marins dans la Grande Région Caraïbes:

Le STAC pourrait envisager de recommander:

Aux Parties de:

3.1. Déclarer toute action nécessitant une dérogation

Au Secrétariat de:

3.2. Encourager les Parties à déclarer toute action nécessitant une dérogation

Au groupe de travail exemption de:

3.3. Travailler sur le formulaire d'exemption afin de faciliter et d'encourager les déclarations.

Au CAR SPAW et/ou au RAN de:

3.4.° Poursuivre les actions liées au développement d'outils de renforcement des capacités (cours en ligne, cessions de terrain, guides...) dédiés aux acteurs/organismes régionaux impliqués dans la recherche et le suivi des mammifères marins, dans la continuité du projet CARIMAM.

3.5.° Poursuivre le développement d'outils de valorisation des études menées sur les mammifères marins dans la Grande Région Caraïbes (WebPage, Facebook, grandes conférences publiques, outils pédagogiques), dans la continuité du projet CARIMAM..

3.6.*+ Renforcer les réseaux échouages, en développant des outils standards validés par les membres du réseau : guides, fiches de terrain, base de données, atelier de formation..., dans la continuité du projet CARIMAM.

Au CAR SPAW de:

3.7.° Développer une "liste rouge" régionale afin d'évaluer l'état de conservation et les lacunes dans les connaissances des populations de mammifères marins dans la Grande Région Caraïbes, en partenariat avec l'UICN et en collaboration avec d'autres organisations régionales et mondiales travaillant sur les mammifères marins et les domaines connexes tels que la pêche et le trafic maritime.

4. Pour évaluer et atténuer les prises accidentelles, l'enchevêtrement et les prises intentionnelles

Le STAC pourrait envisager de recommander:

Au Secrétariat/CAR SPAW de:

4.1.° Développer des outils de sensibilisation et de facilitation pour encourager les parties à appliquer la législation qui exige la déclaration des prises intentionnelles et accidentelles de mammifères marins dans les opérations de pêche (guides, ateliers, cours en ligne...).

4.2.* Travailler sur l'évaluation des prises accessoires et accidentelles de mégafaune marine dans les pêcheries côtières de la Grande Région Caraïbes, en partenariat avec les organisations de pêche locales, régionales et mondiales. (*e.g.* FAO, RFMO, CFRM, IWC...).

5. Pour évaluer et atténuer la pollution due aux contaminants

Le STAC pourrait envisager de recommander:

Au secrétariat/CAR SPAW de:

- 5.1.⁺ Organiser un atelier de formation dédié à la gestion de l'impact des déversements d'hydrocarbures sur les mammifères marins, en partenariat avec le sanctuaire Agoa, et en collaboration avec le protocole LBS et le CAR REMPEITC.
- 5.2.⁺ Identifier les échantillons disponibles collectés sur les mammifères marins échoués et définir une stratégie d'analyse de ces échantillons (principales questions à traiter, laboratoires disponibles, coût de l'analyse, type et quantité d'échantillons requis...), en collaboration avec les réseaux échouage et les instituts de recherche régionaux.

6. Pour appuyer le développement d'une activité d'observation des mammifères marins durable

Le STAC pourrait envisager de recommander:

Au Secrétariat/CAR SPAW, dans le cadre du projet CARI'MAM et/ou au RAN:

- 6.1.^o Développer des outils pour soutenir le développement d'une observation durable des mammifères marins dans la Grande Région Caraïbes. Ces outils, en fonction des souhaits des pays, pourraient être : des outils d'éducation et de sensibilisation (dépliants, brochures, campagnes sur les médias sociaux...), des ateliers de renforcement des capacités, des outils de mise en réseau (ateliers, sessions de terrain...).
- 6.2.*^o Poursuivre le développement d'une certification régional pour soutenir à long terme une activité d'observation des mammifères marins durable et respectueuse de l'environnement.

7. Pour évaluer et atténuer la pollution sonore et les collisions

Le STAC pourrait envisager de recommander:

Au secrétariat/CAR SPAW de:

- 7.1.⁺ Identifier les points chauds potentiels de collision des mammifères marins avec les navires et de pollution sonore liée au trafic maritime dans la Grande Région Caraïbes.
- 7.2.^o Développer des lignes directrices régionales pour les opérations de prospection sismique, en collaboration avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales régionales impliquées dans ce domaine.

ANNEXE 1: INTERACTION ENTRE LA MEGAFaUNE MARINE ET LES ACTIVITÉS HUMAINES DANS LA CARAÏBES

Le deuxième appel à manifestation d'intérêt pour le programme INTERREG CARAIBES 2014-2020 a été publié le 8 juin. Le Sanctuaire Agoa et ses partenaires, parmi lesquels le CAR SPAW, ont soumis un projet visant à : **1) améliorer les connaissances sur la mégafaune pélagique marine dans la Grande Région Caraïbes et sur les impacts anthropiques sur ce groupe d'espèces ; et 2) renforcer la collaboration entre les organisations impliquées dans la conservation de la mégafaune marine et les organisations impliquées dans les activités ayant un impact potentiel sur ces groupes d'espèces.** Le projet a été présélectionné lors du premier comité de sélection des projets en octobre 2020. Un dossier complet a été déposé début 2021, en vue du comité de sélection final prévu en avril 2021.

Le projet est composé de 3 lots de travail :

WP1 : Interaction de la mégafaune avec les activités offshore, qui est divisé en 3 actions dirigées par le CAR SPAW.

WP2 : Interaction Mégafaune marine et humains depuis la terre, divisé en 4 actions dirigées par le Sanctuaire Agoa.

WP3 : Réseau d'experts, divisé en une action dirigée par le CAR SPAW et une autre par Agoa.

Les actions menées par le CAR SPAW sont détaillées ci-dessous.

WP1: INTERACTION DE LA MÉGAFaUNE MARINE AVEC LES ACTIVITÉS OFFSHORE

Action 1: Interaction entre les mammifères marins et le trafic maritime

Le trafic maritime, qui a un impact potentiellement important sur les mammifères marins et les tortues marines, est en constante augmentation, notamment dans notre région d'États insulaires. Afin de fournir une première évaluation de cette menace, le chevauchement entre la distribution des mammifères marins et le trafic maritime sera évalué par le biais d'analyses spatiales quantitatives pour :

- identifier les "hotspots" d'interaction potentielle (collision et perturbation acoustique)
- proposer des mesures de gestion adaptées, conciliant le développement économique et la préservation de la mégafaune marine, par exemple : définir des zones particulièrement sensibles, avec l'Organisation Maritime Internationale (OMI) ou utilisation d'outils d'évitement spécifiques tels que REPCET.

Ces travaux pourraient être menés en collaboration avec les instituts de recherche de la grande région Caraïbes, l'OMI et le CAR REMPEITEC.

Action 2: Étude sur les interactions pêche/mégafaune marine (mammifères marins, tortues, requins et raies)

Cette action ciblera la pêche artisanale et commerciale côtière en collaboration avec les RFMOs. Des enquêtes sociologiques seront menées auprès des pêcheurs. Ces enquêtes permettront de :

- identifier les enjeux et menaces au sens large rencontrés par la profession, les espèces commerciales ciblées, les pratiques et engins utilisés ;
- identifier les contraintes induites par la déprédation et les captures accessoires et accessoires sur l'activité (dégâts matériels, perte de temps, etc.) ;
- améliorer les connaissances sur l'impact des prises accessoires sur la grande faune marine.

Ce projet sera mené en collaboration avec les organisations de pêche locales, régionales et mondiales. (e.g. FAO, RFMO, CFRM, CBI...).

Action 3: Situation des réseaux échouage dans les Caraïbes et stratégie d'analyse des échantillons provenant des échouages et des débarquements (mammifères marins, tortues, requins et raies).

Dans le cadre du projet CARI'MAM, les réseaux échouage de la Grande Région Caraïbes ont été identifiés et les capacités d'intervention sur les animaux échoués seront renforcées (en fonction de la crise sanitaire). Le projet HAMMAC vise à aller plus loin en :

- (1) développer des outils (formations, guides, cours en ligne...) et acheter des équipements pour renforcer les réseaux locaux ;
- (2) effectuer une analyse de l'ensemble des données collectées lors des échouages ;
- (3) définir une stratégie commune pour l'analyse des échantillons collectés sur les animaux échoués (en particulier les contaminants).

Ce travail s'appuiera sur le réseau d'acteurs dédiés à la protection des mammifères marins développé dans le cadre du projet CARI'MAM, notamment des acteurs formés et compétents dans la gestion des échouages à l'échelle de la Grande Région Caraïbe, et des experts nationaux et internationaux, tels que le groupe d'experts de la CBI.

WP3: RÉSEAU D'EXPERTS

Action 2: Financement des territoires

Il a été constaté que malgré l'importante contribution de la biodiversité marine à l'économie locale, les budgets dédiés à sa protection restent faibles. Si des fonds nationaux, régionaux ou européens peuvent être mobilisés dans les territoires français, les autres territoires sont moins bien pourvus.

L'objectif de cette action est d'élaborer un guide pour soutenir les organismes impliqués dans l'étude et la conservation de la mégafaune marine dans la Grande région Caraïbes dans leur recherche de financement. Ce document décrira les différents fonds publics et privés, nationaux et internationaux et fournira des conseils pour élaborer un plan de financement.